

Cambriolage et vol dans un appartement

Ma femme et moi étions en vacances à l'étranger et nous avons confié nos deux jeunes enfants âgés de 8 et 10 ans à la garde de ma belle-mère qui s'était donc installée chez nous pour deux semaines.

Un après-midi, la grand-mère part avec ses deux petits-enfants, dépose son petit-fils chez un ami et revient une demi-heure plus tard avec sa petite-fille. Alors qu'elle s'approche de la porte d'entrée, elle entend du bruit à l'intérieur. Inquiète mais courageuse, elle tente d'ouvrir : impossible, quelque chose bloque la porte. Elle insiste et parvient à faire tomber le tabouret qui avait été placé là pour empêcher l'ouverture. Le cœur battant, elle laisse sa petite-fille devant l'entrée et pénètre dans la maison. Tout est sens dessus dessous. On dirait qu'un ouragan est passé par là. Les meubles sont retournés, les tableaux décrochés dont certains sont brisés. Les tiroirs sont ouverts et leur contenu renversé sur le sol. La baie vitrée qui donne sur le jardin est ouverte : les cambrioleurs ont dû fuir par là.

La grand-mère retourne chercher sa petite-fille et ne peut lui épargner le choc de voir sa maison saccagée. Elle la calme autant que possible et appelle la police. Les agents font le tour de la maison, notent les dégâts. Les voleurs n'ont pas fait dans le détail : ils ont pris les quelques bijoux appartenant à ma femme et même les bijoux fantaisie de notre fille de 8 ans. Ils ont aussi fouillé le congélateur dans le garage. Il paraît que c'est une cachette souvent utilisée.

Le policier responsable fait signer son rapport par ma belle-mère, rapport qui stipule qu'aucun signe d'effraction n'a été constaté.

Revenu de vacances, j'envoie ma déclaration de sinistre à la compagnie d'assurance qui me répond assez rapidement qu'étant donné qu'il n'y a aucun signe d'effraction, les vols et dégradations ne sont pas couverts par le contrat. J'enrage.

Une amie nous parle de M. Dominique Pérot, Expert d'assuré vol de la société Anteac : « Il aide les victimes de sinistres à obtenir le meilleur dédommagement possible de la part des compagnies d'assurance ». Ne sachant pas du tout comment m'y prendre, je l'appelle à l'aide immédiatement.

Il n'a pas fallu très longtemps à cet Expert d'Assuré pour comprendre comment les voleurs étaient entrés dans la maison en manipulant la baie vitrée qui donne sur notre jardin. « Regardez, m'a-t-il dit, voilà comment ils ont fait, et voici la trace qu'ils ont laissée ». Je n'en revenais pas. J'avais passé des heures à tout examiner et je n'avais rien vu.

Grâce à cela, l'assurance a envoyé son propre expert qui a confirmé le constat de M. Pérot et nous avons été indemnisés. Je n'aurais rien obtenu sans lui et je me rends compte que même lorsqu'on est dans son droit, on a tout intérêt à se faire défendre par un professionnel qui connaît toutes les ficelles.

M. Mouchet.

03 44 26 80 54 - anteac@anteac.fr - www.anteac.fr



Expert d'assuré vol, indemnisation sinistre cambriolage

Témoignage recueilli par Etienne Pluvinage : MILALMA SARL - www.enviedebouger.fr